

Séance du Conseil de Ville du 28 mai 2018

Question écrite

Développement durable et gestion des déchets

La ville de Delémont se développe depuis quelques années selon les principes du développement durable, avec par exemple de belles réalisations dans le domaine énergétique (efficacité énergétique et énergie renouvelable) et l'obtention du label « Cité de l'énergie », l'éco – quartier, la mobilité douce, des achats responsables et d'autres encore. Ceci nous réjouit et nous félicitons les Autorités pour leur souci d'assurer un développement responsable.

Un point noir est cependant à mentionner : la gestion et surtout la valorisation des déchets. Toutes les villes de l'importance de Delémont possèdent une infrastructure permettant de récupérer, de trier et surtout de recycler et valoriser les déchets qui peuvent pour certains se transformer en matière première.

Le projet de déchèterie régionale qui, à la base devait régler la problématique des déchets sur le district, n'arrive pas à voir le jour. Après deux législatures sans résultat concret, la question se pose : Delémont ne devrait-elle pas se préparer à mettre sur pied sa propre déchèterie ?

Je me permets donc de demander au Conseil communal de quelle manière il entrevoit la gestion efficace et écologique des déchets sur son territoire.

Si d'aventure, le projet de déchèterie intercommunale « capote » à nouveau ou si les délais de réalisation sont reportés aux calendes grecques, est-ce que la ville prévoit la réalisation d'une déchèterie communale ?

Je remercie le Conseil communal pour sa réponse.

Au nom du Groupe chrétien social-indépendant

Suzanne Martre Schindetholz

Delémont, le 23 mai 2018

Hardin